Nous voulons bien constater avec vous que 2 points de l'ordre du jour (CSRH-SIRHIUS, fusion des écoles) nous sont imposés par des contraintes extérieures à notre administration.

Sur la fusion des écoles, nous rappelons que nous ne sommes pas fondamentalement opposés au principe. Ce chantier pourrait constituer pour nous un signal politique fort de Bercy sur l'unité de notre administration au travers de ses deux branches. Nous espérons cependant que l'accompagnement des agents de l'école de Rouen soit à la hauteur de leur desiderata.
Par contre, nous aimerions que le traitement du contenu pédagogique fasse l'objet d'une refonte en concertation avec les OS dans le cadre de rendez vous spécifiques.
En ce qui concerne le personnel, les agents actuellement en poste à La Rochelle conserveront-ils leur statut SURV ?

Sur la création du CSRH et la mise en œuvre du logiciel SIRHIUS, celles-ci vont à coup sûr entraîner des suppressions d'emplois dans les DI pour les services du personnel.
Il faut donc s'attendre à des difficultés de reclassement supplémentaires pour les agents sachant que la douane et les autres administrations, qu'elles soient d'État ou territoriales, vont elles aussi être lourdement impactées !
Ce service centralisé entraînera également une perte de proximité pour les agents voire une perte de technicité. Par exemple, comment les agents des DOM se sentiront-ils proche d'un service aussi éloigné ?

D'ailleurs, nous ne savons toujours pas où se trouvera ce service !? (Rouen ou Bordeaux ? voire même ailleurs…).

Dernière inquiétude au vu des « cafouillages » de la mise en place de Chorus, nous espérons qu'il n'y aura pas les mêmes dysfonctionnements pour la paie. Des informations du ministère de la défense, nous font d'ailleurs part de soucis de paie réguliers.

Sur le sujet des mutations pour le service taxe poids lourds, nous déplorons que les agents retenus ne soient informés finalement que fin janvier et non plus avant fin décembre 2012 comme prévu initialement.